

**NOREAU, MICHEL A. *Le Docteur L'Indienne. Roman historique.* Cap-Saint-Ignace, La Plume d'oie, 2003, 159 p. ISBN 2-923063-10-4**

**Aurélien Boivin**

Volume 2, 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/201678ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/201678ar>

[See table of contents](#)

**Publisher(s)**

Société québécoise d'ethnologie

**ISSN**

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

**Cite this review**

Boivin, A. (2004). Review of [NOREAU, MICHEL A. *Le Docteur L'Indienne. Roman historique.* Cap-Saint-Ignace, La Plume d'oie, 2003, 159 p. ISBN 2-923063-10-4]. *Rabaska*, 2, 243–245. <https://doi.org/10.7202/201678ar>

NOREAU, MICHEL A. *Le Docteur L'Indienne. Roman historique*. Cap-Saint-Ignace, La Plume d'oie, 2003, 159 p. ISBN 2-923063-10-4.

Le mérite de Michel A. Noreau est d'avoir conduit une recherche approfondie (sans être toutefois exhaustive, quoi qu'il en dise) sur le docteur L'Indienne, de son vrai nom François Marois, alias Malouin, alias Lafarge. Ce docteur charlatan, qui a donné naissance à une belle légende, a été pendu haut et court à la prison de Québec, le 29 septembre 1829, après un procès expéditif, pour le meurtre du colporteur François-Xavier Guillemette, survenu dans la nuit du 17 au 18 août précédent. C'est d'ailleurs ce meurtre qui a inspiré le jeune Philippe Aubert de Gaspé, en 1837, dans son roman qu'il qualifie lui-même d'historique et qu'il intitule *L'influence d'un livre*, et non *L'influence d'un livre ou le chercheur de trésors*, n'en déplaise à Noreau qui perpétue cette erreur trop longtemps répétée et que l'on ne cesse de corriger,

à la suite de l'intervention du pontife Henri-Raymond Casgrain qui s'est permis non seulement de changer le titre mais aussi de modifier l'intrigue.

Il faut d'entrée de jeu faire une mise au point. L'ouvrage que nous donne à lire Noreau n'est pas un roman, encore moins un roman historique, en dépit du sous-titre qui apparaît et sur la page couverture et sur la page de titre. C'est plutôt une chronique romancée, à la manière, par exemple, des *Révélation du crime ou Cambray et ses complices* de François-Réal Angers, que Gilles Dorion vient tout juste de rééditer chez Nota bene, d'un drame qui a marqué la petite histoire de Saint-Jean-Port-Joli et l'histoire judiciaire du Québec, dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. L'auteur, il faut le dire, s'est longuement documenté et a trouvé, dans les Archives nationales du Québec et dans celles de quelques évêchés, des documents de toute première main qui nous renseignent enfin sur ce drame que raconte dans le détail le premier romancier canadien-français dans un chapitre intitulé d'ailleurs « Le meurtre ». L'auteur a aussi interrogé quelques historiens, tels Joseph-Edmond et Pierre-Georges Roy, les écrivains Louis Fréchette et Charles-A. Rouleau, tout en ignorant Damase Potvin qui a consacré plusieurs articles au docteur L'Indienne au cours de sa longue collaboration aux journaux et revues de son époque.

Toute la lumière n'est toutefois pas faite sur ce personnage, qui demeure encore énigmatique, en dépit de la légende qui l'entoure. On se serait attendu à une présentation rigoureuse de cet homme dont on sait qu'il est né à Saint-Jean-Baptiste de Rouville. La consultation des registres de cette paroisse aurait sans aucun doute permis de le situer dans le temps. Il aurait vécu quelque temps à l'Île-aux-Coudres et à la Pointe-Lévy, patrie de Fréchette, avant de s'établir à Saint-Jean-Port-Joli, trois semaines environ avant de commettre le meurtre dont il a été accusé. Selon Noreau, qui cite les *Mémoires* de Fréchette et quelques témoignages, difficilement vérifiables, ce triste personnage aurait commis d'autres meurtres non déclarés ni avoués, dont l'un à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, quelques autres dans la région de Trois-Saumons, voire une douzaine à la Pointe-Lévy, comme le prétend Fréchette, sans toutefois qu'il soit possible de confirmer ou d'infirmer cette réputation de tueur en série que lui attribue Noreau.

Par ailleurs, si l'auteur de l'ouvrage décèle avec perspicacité quelques anomalies ou irrégularités pour le moins étonnantes, voire des non-sens de la part des témoins au procès et une réelle incompétence des avocats de la défense, il doute de l'impartialité des juges, surtout du juge en chef Jonathan Sewell, et de ses adjoints, les juges James Kerr et Edward Bowen, qui avaient déjà condamné l'accusé, en 1824, à une peine d'un an de prison et au pilori, pour crime de sodomie. On se serait encore attendu à ce que l'auteur creuse

davantage ce premier procès pour y trouver, peut-être avec preuves à l'appui, le mobile du meurtre de Guillemette, qui demeure inconnu, et nous aider à mieux comprendre la conduite du meurtrier.

Bref, le travail de Michel A. Noreau est certes un bon point de départ mais il y a encore trop de failles pour que l'on ose se prononcer sur le verdict rendu. Seule une reconstitution historique du procès, comme on l'a fait avec celui de William Coffin ou d'autres célèbres meurtriers dans le cadre de la série « Les grands procès », présentée il y a quelques années au réseau TVA, pourrait faire la lumière sur cet épisode tragique de notre histoire. En attendant, la légende peut continuer à alimenter l'imaginaire, tout comme celle de la Corriveau, qui a pris naissance à la Pointe-Lévy et dans les environs, quelque soixante-cinq ans plus tôt.

*Le docteur L'Indienne* de Michel A. Noreau est un document à verser dans nos archives et une histoire à lire, car elle est écrite dans une langue correcte, sans être recherchée... ni poétique.

AURÉLIEN BOIVIN  
Université Laval